



## La tendance des taux

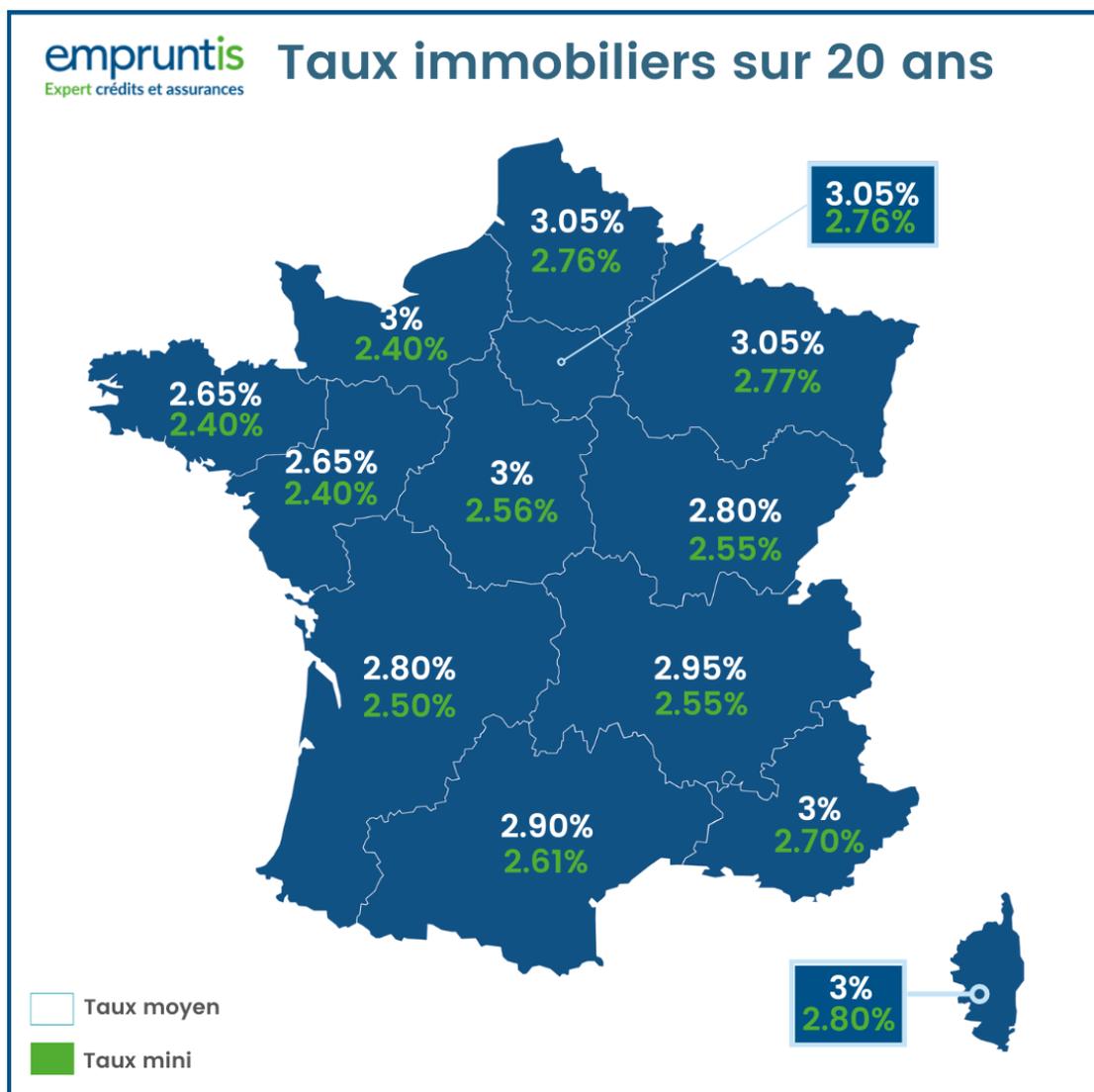
La tendance haussière se poursuit sur les taux immobiliers dans toutes nos régions. Sur les derniers barèmes reçus, les banques indiquent des augmentations de 10 à 20 points de base selon les durées et les régions. Sur 20 ans, la durée d'emprunt la plus demandée, le taux moyen franchit la barre des 3% dans 7 régions sur 13. C'est le cas par exemple en Ile-de-France et dans les Hauts-de-France avec 3,05%. A contrario, en Bretagne et en région Pays de La Loire, il est encore possible d'obtenir, sur cette même durée un taux moyen à 2,65%.



## Analyse de Cécile Roquelaure, directrice des études



Pas de mouvements majeurs en ce milieu de mois : de légères augmentations sont observées sur les taux immobiliers tout comme sur l'OAT 10 ans, qui traduit le coût de l'argent pour les banques. Si la mensualisation du taux d'usure constitue une avancée non négligeable, les banques perdent toujours de l'argent en finançant les crédits immobiliers. Ainsi, non seulement les taux varient selon les régions, mais au sein d'une même région il peut exister des différences de conditions de financement selon les profils. « **Les taux sont appliqués au cas par cas selon chaque dossier, au-delà de l'affichage théorique** » explique Cécile Roquelaure, directrice des études d'Empruntis. Les établissements bancaires prennent en compte les contreparties offertes par chaque client comme l'épargne disponible ou encore la rentabilité du client sur d'autres produits souscrits non seulement au moment du prêt, mais aussi les années suivantes. La préparation du projet est plus que capitale, l'accompagnement d'un courtier l'est également. Il saura vous diriger vers la banque la plus à même à vous financer selon votre profil et votre projet.



## Les taux région par région, durée par durée

Durée	7 ans		10 ans		15 ans		20 ans		25 ans	
Type de taux	Taux mini	Taux moyen								
Auvergne Rhône Alpes	2,10% ↗	2,70% ↗	2,20% →	2,75% ↗	2,35% →	2,85% ↗	2,55% →	2,95% ↗	2,65% →	3,05% ↗
Bourgogne Franche Comté	2,10% →	2,70% ↗	2,20% →	2,55% ↗	2,35% →	2,65% ↗	2,55% →	2,80% ↗	2,65% →	2,90% ↗
Bretagne	2,15% ↗	2,40% ↗	2,20% ↗	2,45% ↗	2,30% ↗	2,55% ↗	2,40% ↗	2,65% ↗	2,60% ↗	2,80% ↗
Centre-Val-de-Loire	2,36% →	2,80% ↗	2,42% ↘	2,70% ↗	2,46% ↘	2,90% ↗	2,56% ↗	3% ↗	2,72% ↘	3,15% ↗
Corse	2,73% ↗	2,80% ↗	2,20% ↗	2,80% ↗	2,60% ↗	2,95% ↗	2,80% ↗	3% ↗	3% ↗	3,20% ↗
Grand Est	2,65% ↗	2,80% ↗	2,49% ↗	2,80% ↗	2,61% →	2,95% ↗	2,77% →	3,05% ↗	2,81% →	3,20% ↗
Hauts-de-France	2,45% ↗	2,80% ↗	2,52% ↗	2,80% ↗	2,66% ↗	2,95% ↗	2,76% ↗	3,05% ↗	2,86% ↗	3,20% ↗
Ile-de-France	2,36% ↗	2,70% ↗	2,45% ↗	2,75% ↗	2,66% ↗	2,95% ↗	2,76% ↗	3,05% ↗	2,86% ↗	3,20% ↗
Normandie	2,15% ↗	2,80% ↗	2,20% ↗	2,80% ↗	2,30% ↗	2,90% ↗	2,40% ↗	3% ↗	2,65% ↗	3,10% ↗
Nouvelle-Aquitaine	2,30% ↗	2,50% ↗	2,30% ↗	2,60% ↗	2,40% ↗	2,65% ↗	2,50% ↗	2,80% →	2,63% ↗	2,90% →
Occitanie	2,28% ↗	2,55% ↗	2,28% →	2,60% ↗	2,53% ↗	2,80% ↗	2,61% ↗	2,90% ↗	2,80% ↗	3,05% ↗
Pays de la Loire	2,15% ↗	2,40% ↗	2,20% ↗	2,45% ↗	2,30% ↗	2,55% ↗	2,40% ↗	2,65% ↗	2,60% ↗	2,80% ↗
PACA	2,28% →	2,75% ↗	2,20% ↗	2,75% ↗	2,60% ↗	2,90% ↗	2,70% ↗	3% ↗	2,87% →	3,15% ↗